

**Invitation « Petits déjeuners / débat » - AdDen avocats**

**2016 – Transposition directive concession**

Le jeudi 24 mars 2016, AdDen avocats consacre son « Petit déjeuner / débat » parisien aux textes transposant la directive concession (ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession et son décret d'application n° 2016-86 du 1er février 2016).

Le *petit déjeuner / débat* est un cycle de conférences à l'attention des professionnels permettant d'échanger sur des sujets d'actualité autour d'une rencontre conviviale dans les locaux d'AdDen avocats.

Voici certains des sujets qui pourront être abordés lors de ce petit-déjeuner auquel nous vous convions : nouvelle définition de la concession, conséquences sur le champ d'application des textes de la transposition, étude des nouvelles règles de passation, évocation de certaines spécificités (pour les collectivités locales, pour la concession DSP ou la concession d'aménagement, etc...)

**Date et horaire :**  
**Jeudi 24 mars 2016**  
**9h00 – 10h30**

**Lieu :**  
**AdDen avocats**  
**31 rue de Bellefond**  
**75009 Paris**

**ATTENTION : nombre de places limité (réponse le 22 mars 2016 au plus tard).**

Merci de confirmer votre présence par mail en nous retournant le formulaire ci-après à

Paola Neto par mail à [paola.neto@adden.fr](mailto:paola.neto@adden.fr)

---

Je serai présent(e) le jeudi 24 mars 2016 de 9h00 à 10h30

OUI

NON

ENTREPRISE / ORGANISATION.....

NOM ..... PRENOM .....

FONCTION .....

EMAIL ..... TELEPHONE .....

ADRESSE.....

CODE POSTAL..... VILLE.....

---